

## APPEL A PROJETS FAOMA (FONDATION ALBERICI OCTALFA - MAISONS D'ACCUEIL)

*initiative* OCTALFA est un groupe de sociétés actives dans le domaine des Sciences de la Vie. La Fondation d'Entreprise Dominique & Tom Alberici – OCTALFA et le Fonds de Dotation Institut Dominique & Tom Alberici (ci-après « la Fondation Alberici ») est le fruit de l'engagement de la famille Alberici et de la société OCTALFA pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées et des personnes souffrant de cancers. Plus d'informations sont disponibles sur [www.fondation-alberici.org](http://www.fondation-alberici.org)

La Fondation Alberici soutient, finance et accompagne 8 à 12 projets caritatifs par an, principalement en France et à Madagascar. Nous privilégions les projets portés par des associations et ayant un impact direct sur les personnes accompagnées ou leurs proches.

Depuis 2008, nous avons reçu plus de 700 demandes de subvention et avons soutenu au total 170 projets : 2/3 concernent le soutien aux personnes porteuses de handicaps et 1/3 le domaine du cancer. Nous avons soutenu plus de 110 structures et plus d'un tiers d'entre elles l'ont été au moins deux fois. Le total des subventions allouées depuis 2008 par la Fondation Alberici est supérieur à 1,5 million d'euros.

Parmi les projets soutenus par la Fondation Alberici, plusieurs concernent des lieux ou des « *maisons* » destinés à l'accueil de personnes handicapées, de malades souffrant de cancers ou de leurs proches. La première était le **foyer Anyma à Madagascar** qui accueille les parents d'enfants hospitalisés à l'hôpital JRA d'Antananarivo et pour lequel une extension est en cours de construction. D'autres aménagements ou extensions ont été réalisées à Madagascar. Nous avons également participé au financement de l'aménagement d'établissements en France parmi lesquels une **maison de soins palliatifs** en Ardèche (qui, hélas, n'existe plus en l'état), **la Maison de Répit** à Tassin la Demi-Lune près de Lyon, qui offre un séjour de répit aux familles éprouvées par la maladie ou le handicap de leurs proches et **la Maison de Nicodème**, maison de soins palliatifs récemment ouverte à Nantes. Enfin, trois autres « maisons » destinées aux personnes handicapées ont bénéficié de notre soutien : **l'Etoile du Berger** en Ardèche, **la Maison Villeneuve** au sein d'un village à côté de Nantes qui accueille 10 jeunes personnes handicapées et une **résidence en habitat partagé**, avec l'Arche à Lyon. Notre participation au financement a parfois été significative, parfois plus modeste car il nous est arrivé d'être sollicités tardivement.

Pour l'année 2023, nous souhaitons renforcer nos initiatives dans ce domaine en soutenant des porteurs de projets ayant identifié des besoins sans réponse avec l'objectif de faire émerger de nouveaux lieux ou maisons d'accueil pour les personnes handicapées, souffrant de cancers ou leurs familles.

**La Fondation Alberici met en place l'appel à projets FAOMA (Fondation Alberici OCTALFA Maisons d'Accueil) visant à faire émerger et consolider des projets précoces, originaux, locaux pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées ou des malades souffrant de cancers et prévoyant à terme la création d'un lieu d'accueil ou d'une « maison » actuellement non existante. Il doit s'agir de projets en phase de structuration ou de maturation. La « maison » serait un local spécifique à louer, à acquérir ou à construire, dans lequel les bénéficiaires accueillis exerceraient des activités organisées par l'association.**

**Cet appel à projets est ouvert jusqu'au 31 juillet 2023**

Cet appel à projets a pour but de donner une aide « starter » à des projets qui sont à un stade très précoce avec un besoin de maturation et de structuration que la Fondation Alberici pourrait aider à combler. Même s'il s'agit d'un projet à un stade précoce, il doit être porté par une association déjà constituée en France ; les projets portés par une personne physique ne seront pas éligibles.

Nous sélectionnerons 5 à 10 dossiers parmi tous les candidats pour une enveloppe totale de 70 000 € et une aide par projet d'un **montant maximum de 10 000 €**. Ce premier financement devra servir de *starter* aux projets pour leur maturation et permettre de financer une étude de faisabilité, la recherche de fonds complémentaires, la structuration d'une équipe, la rédaction d'un plan stratégique ou tout besoin de structuration ; en fonction des besoins et de l'ambition des projets soutenus, l'accompagnement par la Fondation Alberici pourra s'inscrire dans la durée à l'aide de financements complémentaires.

### **Qui peut déposer une candidature ? Quels sont les projets éligibles ?**

Cet appel à projets concerne tout organisme à but non lucratif, éligible au mécénat (tel que défini aux articles 200 et 238bis et 885-0 V bis A du code général des impôts) et dont l'action est menée sur le territoire français.

Le projet doit être d'intérêt général, les bénéficiaires du projet doivent être des personnes en situation de handicap (enfants ou adultes, handicap physique, mental ou psychique) ou des malades souffrant de cancers (enfants ou adultes, en traitement, en rémission ou guéris).

Le projet doit répondre à un besoin national ou régional ou local peu ou mal couvert par les dispositifs existants.

Le projet doit prévoir à terme la création d'un lieu d'accueil ou d'une « maison » actuellement non existante.

La mise en œuvre du projet doit être prévue dans un délai raisonnable et certains acteurs locaux et partenaires peuvent être déjà identifiés, mais il n'est pas nécessaire qu'ils aient tous donné leur accord formel.

Le projet devra pouvoir bénéficier de financements complémentaires. Le projet sera établi sur un budget précis et détaillé.

Les objectifs du projet doivent être concrets et les résultats mesurables.

Les thématiques sont de préférence : emploi, sport, répit, soutien familial, insertion, éducation, protection de la jeunesse et des personnes vulnérables.

### **Comment déposer sa candidature ?**

Sur notre site web <https://fondation-alberici.org/lancement-de-lappel-a-projets-faoma/> vous pourrez télécharger le formulaire et nous l'adresser par mail à l'adresse [charlotte.maddalena@octalfa.eu](mailto:charlotte.maddalena@octalfa.eu). L'appel à projets est ouvert jusqu'au 31 juillet 2023. Les dossiers seront étudiés et sélectionnés par le Conseil d'Administration de la Fondation Alberici. Les porteurs de projet pourront être contactés pour obtenir des précisions sur leur projet et son état d'avancement.